



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du : mercredi 06 décembre 2017

à : 18 heures

Président :

M. Yoann TETART

Présents :

MM. Hervé CHANCLUD _ Daniel GIRAUD _ Gaëtan GIRIN _ Rémi JEANNEAU _

Jacques LEVEFAUDES _ Peter LEMAITRE _ Bruno MALBRANQUE _ Christophe SZCZESZEK

.....

Yoann TETART ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les membres.

Ordre du jour :

- Validation du PV du bureau de CDA précédent
- Les sections
- Les sanctions
- Les courriers

Validation du PV de la réunion précédente

Le bureau adopte le PV de la réunion de CDA du 25 octobre 2017

Le président se joint aux membres de la commission pour souhaiter un prompt rétablissement à nos collègues blessés ou malades

Les désignations



Christophe SZCZESZEK signale le cas d'un arbitre concernant son lieu de domicile sur Paris.

Il demande à la Commission d'être vigilante sur les sanctions prises pour que celles-ci ne coïncident pas avec les week-ends où la ligue désire 16 arbitres pour couvrir ses rencontres R2 et R3.

Il demande une réflexion de la commission des calendriers pour équilibrer le nombre de rencontres des clubs du Loiret en ligue, pour la saison prochaine.

Il évoque les désignations des arbitres stagiaires qui sont majeurs et ayant une expérience.

Formation initiale

La prochaine formation initiale aura lieu à St DENIS en VAL, prévue les 13, 20, 27 janvier 2018,

Gaëtan GIRIN demande la mobilisation des ressources pour le conseil en arbitrage

Il sollicite un membre de la CDA, pour le remplacer à la réunion de CDDRF du 13 janvier, car retenu sur la formation initiale.

2 jeunes arbitres stagiaires formés par la ligue et un autre formé par le district seront à intégrer après leur tutorat

Section Jeune

Réponse à la commission sportive suite à un courrier d'un spectateur

Les observations

Candidature d'un ancien arbitre comme observateur. Il sera proposé au Comité Directeur.

A ce jour, 44 observations ont été réalisées

Formation

La formation des arbitres auxiliaires est prête. Nous la prévoyons en janvier au district

Les absences

Selon le règlement intérieur, suite à leur absence tardive ou sans justificatif, à leur retard sur des rencontres, certains arbitres seront sanctionnés de 1 ou 2 week-end sans désignation, d'autres auront un rappel à l'ordre. Un courrier leur sera transmis, avec copie à leur club d'appartenance.

La CRA nous informe du retard de nos arbitres lors de rencontre régionales, et l'absence de rapport suite à exclusion.



Bilan des réunions

Point de la dernière CRA par Daniel GIRAUD : Le président de la ligue, présent à cette réunion, remonte des difficultés dans le district de l'EURE et LOIR, notamment à la CDDRFA

L'UNAF45, dans le cadre de ses 50 ans, proposera un tee-shirt aux arbitres. Demander la taille de chacun.

Demander au secrétariat de contacter un arbitre pour qu'il nous fournisse ses arrêts de travail en intégralité.

Les courriers

Mail du club de Tigry-Vienne suite à décision de la discipline

Mail concernant les propos d'un arbitre à un délégué

Mail de Mathieu BOUSSARD pour indisponibilité médicale

Mail du club de Pannes sur la désignation d'un arbitre pour avoir un délégué

Mail du secrétariat qui nous transmet des documents pour des absences de septembre et octobre

Message d'un JAD pour prévenir de son absence : attente d'un mail

Mail de la commission de discipline concernant un rapport d'arbitre en U19D

Mail du club FC Mandorais sur l'absence d'un arbitre désigné

Mail du père de Logan MERY concernant son désidérata en tant qu'assistant D1 JL

Mail de Rodolphe CISSE concernant son état de santé

Mail de Joël WIENDSELLE concernant son état de santé

Mail d'un ancien arbitre pour candidater comme observateur (Hervé CHANCLUD)

Mail de Cyril HENRY pour son indisponibilité médicale de 45 jours

Mail d'un club (St Pryvé) sur l'impartialité d'un jeune arbitre (Rémi JEANNEAU)

Mail d'un JAD qui n'a pas reçu son observation sur son compte (Hervé CHANCLUD)

Prochaine réunion

Réunion plénière le mercredi 10 janvier 2018, au district, grande salle